

Événement parallèle
lors de la 29e session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

**Barrages au Brésil et consultation des peuples autochtones :
propositions concrètes pour mettre fin aux violations des droits en Amazonie brésilienne**

Le Brésil construit et prévoit de construire toute une série de barrages en Amazonie, territoire de nombreux peuples autochtones dont les modes de vie reposent largement sur les fleuves qui les entourent. Bien que les grands barrages aient des impacts environnementaux et sociaux importants, les droits des populations autochtones ne sont pas respectés alors même que le Brésil a ratifié la convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2002 et reconnaît ces droits dans sa Constitution, notamment le droit à la consultation préalable, libre et éclairée.

Les intervenants de cet événement parallèle ont présenté les différents enjeux autour de ces grands projets. **Ademir Munduruku**, leader autochtone, est revenu sur l'impact des barrages sur la vie de son peuple. **Felicio Pontes**, procureur fédéral de l'Etat du Pará, est intervenu sur le contexte juridique et judiciaire autour des barrages au Brésil. Enfin, **Bianca Jagger**, présidente et fondatrice de la *Bianca Jagger Human Rights Foundation*, a témoigné des violations dont sont victimes les populations autochtones de la zone concernée.



Marion Veber, chargée du programme Droits des peuples à la Fondation Danielle Mitterrand-France Libertés, a rappelé en introduction que les territoires des peuples autochtones recèlent d'importantes ressources naturelles et sont donc particulièrement convoités par les compagnies industrielles ou les gouvernements qui entendent mener des grands projets (barrages, activités minières...). Le Brésil est l'un des pays du continent sud-américain qui a le plus de projets de construction de barrages, faisant valoir la nécessité de répondre à sa demande grandissante d'énergie, élément clef de sa croissance économique. Les fleuves amazoniens près desquels vivent un grand nombre de peuples autochtones sont particulièrement touchés par ces projets, impliquant de forts risques de violation des droits des peuples autochtones. Or, le Brésil se trouve dans l'obligation de protéger les droits de ces populations et d'appliquer le principe de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, dans le cas des grands projets menés par, ou avec, les entreprises multinationales.

Ademir Munduruku

Ademir Munduruku est l'un des leaders du peuple Munduruku. Diplômé en sciences sociales, plus particulièrement en anthropologie, il a passé 10 ans à Belém et a fait le choix de revenir vivre sur ses terres d'origine en 2007 pour s'impliquer dans la défense de son peuple et territoire. Il est actuellement professeur et est particulièrement investi dans le mouvement de résistance aux projets de barrages en Amazonie brésilienne.



Les Mundurukus, qui font partie des 280 peuples autochtones de l'Amazonie, sont actuellement 13 000 à vivre autour du fleuve Tapajós. Leur Histoire et leur origine lui sont intrinsèquement liés. Ils se baignent dans le fleuve, y voyagent et y pêchent : « *le fleuve Tapajós est notre vie* ». La relation des Mundurukus avec la Nature est harmonieuse. Pour eux, elle n'est pas une source de gain : « *Nous souhaitons exister et survivre en harmonie avec la Nature. Pour nous les Mundurukus, il n'y a pas de séparation avec la faune et la flore, nous avons une relation intrinsèque. La Nature dépend de l'Homme mais l'Homme aussi dépend de la Nature pour survivre* ». Lorsqu'il n'y a pas d'entente avec la Nature, elle réagit par des déséquilibres, comme le changement climatique.

Aujourd'hui, le peuple Munduruku est menacé par une série de projets de construction de barrages sur le fleuve Tapajós : « *Cela supposerait notre mort, la mort de notre croyance, de notre culture. Le fleuve Tapajós garantit notre vie physique, ethnique, culturelle, et de subsistance. Il permet d'alimenter nos enfants.* » Lors de son intervention, Ademir Munduruku a indiqué parler « *au nom de tous les animaux, toutes les plantes, les arbres qui représentent la biodiversité mais n'ont aucun moyen de se défendre* ». Les effets de la construction de ces barrages se font déjà sentir sur les terres des Mundurukus. Par exemple, les œufs de poissons qui sont habituellement déposés au mois de décembre le sont dorénavant de plus en plus tard : « *On constate déjà des impacts sur la vie des animaux.* ». En outre, ces projets de barrages supposeraient le déplacement des Mundurukus et d'autres peuples présents sur le territoire.

En violation de la Convention 169 de l'OIT et de sa propre Constitution, le gouvernement ne consulte pas les populations autochtones et refuse de reconnaître leurs droits. Ademir Munduruku explique : « *nous sommes dans un vide juridique, nos droits ne sont pas appliqués dans la pratique mais seulement en théorie* ». Si le monde admire les populations autochtones et la diversité ethnique du Brésil, il ferme les yeux sur la violation de leurs droits.

Face au refus du gouvernement d'entamer un dialogue avec les Mundurukus, ces derniers ont élaboré un protocole dans lequel ils expliquent de quelle façon ils souhaitent être consultés. Fruit d'un long travail collectif, ce protocole a été transmis au gouvernement début 2015 après consultation de toutes les communautés (26 villages Mundurukus et deux autres peuples) ; les décisions se prenant à la majorité au sein du peuple Munduruku. A l'heure actuelle, le gouvernement n'a toujours pas réagi à ce protocole. Selon lui, les Mundurukus ne se trouvent pas sur des terres traditionnelles contrairement à ce qu'ils revendiquent. Pour les Mundurukus, toute la zone entourant les affluents du Tapajós correspond à leur territoire où les traditions liées à ce fleuve sont d'ailleurs très ancrées.

Sur les questions de développement, Ademir Munduruku explique : « *nous ne sommes pas contre le développement mais contre le développement irrationnel qui ne prend pas en compte le droit à la vie des peuples autochtones* », « *nous ne souhaitons pas avoir ce mode de développement* ». Il rajoute : « *L'énergie n'exauce pas le vœu des peuples autochtones, c'est un prétexte évoqué dans un discours idéologique destiné à berner les populations locales. L'industrie sert les intérêts des puissants* ».

Felicio Pontes

Felicio Pontes travaille depuis 1997 au Ministère public fédéral du Pará. Particulièrement investi sur les questions de corruption des agents publics, de défense des droits des peuples autochtones et de l'environnement, il est à l'origine de nombreuses actions judiciaires portant sur la construction de barrages en Amazonie brésilienne pour lesquels il dénonce régulièrement les irrégularités commises par le gouvernement en association avec les entreprises de construction.



Felicio Pontes a souligné : « *Aujourd'hui nous sommes face à deux grands modèles de développement, le modèle prédateur et le modèle socio-environnemental.* ». Le modèle prédateur s'est développé sous la dictature pour des raisons économiques. Il repose sur la monoculture, le commerce du bois, l'élevage et l'industrie minière. Il s'est introduit avec force dans les régions amazoniennes avec l'exploitation de ressources dans la région par des entreprises étrangères et brésiliennes. On constate aujourd'hui les résultats catastrophiques de ce modèle. Il existe ainsi une forte corrélation entre la déforestation, la violence et les pratiques de mise en esclavage. Autre conséquence négative du modèle prédateur est la crise hydrique de Sao Paulo. « *La crise hydrique de Sao Paulo est liée à la déforestation de la forêt amazonienne. La société brésilienne l'a réalisé il y a peu de temps. L'opinion publique est de plus en plus sensible, les réseaux sociaux ont un réel rôle d'outils à jouer.* » En 2014, Antonio Donato a ainsi mis en évidence que la région des tropiques, dans laquelle se situe Sao Paulo, correspond à un climat désertique mis à part au Brésil ; cette différence provenant des précipitations de l'Amazonie.

En opposition, existe le modèle socio-environnemental qui, s'il est nouveau pour les sociétés occidentales qui utilisent le modèle prédateur, est très ancien pour beaucoup de populations autochtones. Aujourd'hui, il tend à devenir lucratif et revêt une importance économique croissante sur le plan international.

Malgré leurs conséquences néfastes, 153 centrales hydroélectriques doivent être construites dans les 20 prochaines années. Le cas du Belo Monte est le plus emblématique. Pour ce barrage, le fleuve Xingu est dévié par un canal, provoquant l'inondation de la zone autour d'Altamira au nord et asséchant une large étendue au sud où résident deux peuples autochtones, les Juruna et les Arara. Belo Monte a également un coût très important (31 milliards de reais prévus ; cette somme sera très probablement revue à la hausse). Felicio Pontes a rappelé que la Banque mondiale avait refusé de financer ce projet (qui lui avait été présenté durant la dictature) en raison notamment de l'opposition des peuples autochtones. Aujourd'hui, la banque de développement du Brésil possède les moyens pour financer de tels projets, sans soutien de la Banque mondiale. Cette région est enfin un haut lieu de la biodiversité (tous les 20 à 30 jours une espèce nouvelle y est découverte) qui risque d'être détruite par ces barrages. C'est pourquoi il est primordial de rappeler que les projets de construction de centrales hydroélectriques sur le Tapajós sont comparables à celui de Belo Monte sur le plan des conséquences.

En 20 ans, de nombreuses actions judiciaires ont été menées pour demander l'arrêt de la construction de grands barrages et beaucoup de décisions de justice ont été favorables aux populations autochtones. Comment expliquer alors que la construction de ces centrales continue ? Cette injustice provient de l'utilisation par le gouvernement du mécanisme dit de « suspension de sécurité » (« *suspensão de segurança* ») outil datant de la dictature et qui permet au président d'une cour de tribunal supérieur de suspendre une décision de justice au titre que « l'ordre public » serait atteint. « *Cet instrument juridique est toujours en vigueur depuis la dictature et viole les droits des peuples autochtones et l'environnement.* », il constitue un obstacle majeur à la mise en application des décisions judiciaires favorables aux peuples autochtones et à l'environnement.

Bianca Jagger

Bianca Jagger, née au Nicaragua, est fondatrice, présidente et directrice de la Bianca Jagger Human Rights Foundation. Depuis trente ans, elle s'implique dans la défense des droits humains fondamentaux, la promotion de la paix et la défense de l'environnement. Elle a ainsi reçu un grand nombre de Prix comme le Prix Nobel alternatif en 2004 ou encore le Prix des Nations Unies pour la Journée internationale de la Terre en 1994. Particulièrement sensible aux droits des peuples autochtones, Bianca Jagger a donné ses réactions suite aux présentations des deux intervenants brésiliens.



Bianca Jagger a tenu en préambule à attirer l'attention sur le caractère global de la mise en danger des peuples autochtones. Elle affirme : « *Nous voyons jusqu'à quel point la survie de ces peuples est en jeu, en Amazonie comme dans le monde entier.* ». En plus des projets de barrages au Brésil, il y en a par exemple 55 en Equateur, 16 au Venezuela et 2 en Guyane. « *J'ai été choquée par la décision du gouvernement brésilien de détruire la richesse de l'Amérique latine.* », rappelant que les barrages détournent les rivières de leur cours naturel. Ainsi, on assiste au blocage d'un cinquième des eaux de l'Amazone. Le gouvernement brésilien continue de prévoir la construction de nouveaux projets, Bianca Jagger alerte : « *C'est une catastrophe naturelle* », « *nous sommes face à une lutte entre David et Goliath* ».

Les grands barrages menacent la survie de tous ces peuples du Brésil : « *J'ai été le témoin direct de crimes commis dans la région de Belo Monte* ». Le gouvernement devrait assurer la protection des peuples autochtones, de leur culture, leur organisation sociale, leurs droits coutumiers. « *Le Brésil doit coopérer avec les populations autochtones pour obtenir le consentement préalable, libre et éclairé avant toute construction de projet touchant les territoires autochtones.* » Le Brésil ne respecte pas la Convention 169 de l'OIT au nom du développement à tout prix. En outre, les questions liées au changement climatique devraient selon elle tenir compte de l'opinion des peuples autochtones car ils savent comment vivre en harmonie avec la Nature.

Bianca Jagger a rappelé que bien des procès ont été menés en vain à cause de l'utilisation du mécanisme de suspension de sécurité, qui représente un obstacle au respect des lois par le Brésil : « *Une fois que le gouvernement a utilisé la suspension de sécurité, tout le système de justice devient inutile. Cela représente une menace pour la sécurité nationale alors que le Brésil est devenu une démocratie* ». Enfin, Bianca Jagger a précisé que l'usage de la suspension de sécurité est à rapprocher des cas de corruption qui entourent la construction de grands barrages : « *La corruption viole les droits humains dans le but de produire des produits financiers.* ».